

SOCIÉTÉ

La mort programmée de Vincent Lambert crispe les religieux des différents cultes

Le processus de fin de vie enclenché pour Vincent Lambert est dénoncé par la quasi majorité des cultes. Leurs représentants considèrent qu'il ne faut pas cesser de l'alimenter.

• Le médecin de Vincent Lambert

ce patient tétraplégique en état végétatif depuis plus de 10 ans et hospitalisé à Reims, a engagé mardi un nouvel arrêt des traitements, rendu possible vendredi par la Cour de cassation.

• Cette décision embarrassée et parfois heurte les sensibilités religieuses.

Si Vincent Lambert, issu d'une famille catholique intégriste, était né de parents juifs ou musulmans pratiquants, l'opposition à son « décès provoqué » aurait été la même. « L'interdiction de tuer va au-delà des règles du judaïsme. Dans la Bible, cette loi fait partie des 7 lois de Noah, ou lois nohaides. Elle ne s'adresse pas seulement aux juifs, elle s'adresse à l'ensemble de l'humanité », explique le rabbin Mickaël Journo, aumônier général israélite des hôpitaux de France qui se trouvait à Reims la semaine dernière pour animer une conférence sur un thème de bioéthique. « Le médecin est là pour soigner et non pour ôter la vie », ajoute-il. Sauf qu'en l'occurrence les soins sont devenus inutiles. « Il



Les médecins ne cessent pas les soins, ils cessent d'alimenter Vincent Lambert. C'est là où le bât blesse.

Mickaël Journo, rabbin

n'y a pas de soins. C'est là où le bât blesse. Les médecins ne cessent pas les soins, ils cessent d'alimenter Vincent Lambert. C'est fort différent. Le judaïsme, par exemple, interdit l'acharnement thérapeutique inutile mais il ne permet pas de tuer quelqu'un qui est en vie ».

« LA POSITION DE L'ÉGLISE NE SE RÉSUME À CELLE DE LA MAMAN DE VINCENT LAMBERT » Rachid Zejli, président de la communauté musulmane de Troyes fait à peu près la même analyse : « Selon l'Islam, aucun homme ne peut décider de la mort de quelqu'un. On peut laisser partir un malade seulement s'il n'y a plus d'espoir de le garder en vie ». Ce qui semble



La porte de la chambre de Vincent Lambert (photographiée ce mercredi) est la seule fermée dans le couloir des soins palliatifs de l'hôpital Sébastopol à Reims.

être le cas pour Vincent Lambert. « Cela semble mais cela est-il ? Pourquoi les médecins ont-ils maintenu en vie cet homme pendant des années sinon dans l'espoir que son état s'améliore ? La médecine ne sait pas tout, c'est pourquoi elle maintient en vie des personnes qu'elle ne parvient pas à guérir. Cesser de le faire aujourd'hui revient à l'assassiner ».

Les catholiques formulent les mêmes réserves, déjà exprimées en mai par l'archevêque de Reims après l'annonce d'un premier arrêt de l'alimentation et de l'hydratation de Vincent Lambert. « Si dépendant soit-il, il n'est pas en fin de vie », avait affirmé Mgr Eric de Moulins-Beaufort. « C'est l'honneur d'une société humaine que de ne pas laisser un de ses membres mourir de faim et de soif (...) Se permettre d'y renoncer serait ruiner l'effort de notre civilisation ».

Un autre prêtre, curé de la paroisse Saint-Rémi à Reims, reconnaît toutefois que la complexité de « l'affaire » rend difficile « une position binaire ». « Par dessus tout, il y a le respect de la vie. Sans doute, elle est faite de relations avec les autres, ce que n'a plus Vincent Lambert. Mais que sait-on de ce qui se vit intimement en lui ? », se demande Jean-Louis Oudinot qui se dit choqué,

dans ce long bras de fer, par « l'instrumentalisation de l'Église ». « Je respecte la maman de Vincent Lambert mais il y a un risque de confusion. Il existe dans l'Église des opinions avis variés, différents sur cette affaire. Sa position ne se résume pas à celle de Mme Lambert ». C'est pourquoi sans doute, la communauté protestante adopte, elle, une prudente réserve. « Ne jugeons

pas, refusons les positions définitives », estime Yvette Laurent, la présidente du conseil presbytérale de Reims. « En temps que femme et mère, je comprends ce que peuvent ressentir l'épouse et la maman de Vincent Lambert. Cela ne signifie pas que je partage l'acharnement de la maman. Non, je ne le comprend pas ».

CATHERINE FREY, GILLES GRANDPIERRE

VIVIANE LAMBERT N'ANNONCE PAS DE NOUVEAU RECOURS

Comme à leur habitude, les parents de Vincent Lambert se sont rendus au chevet de leur fils ce mercredi en fin d'après-midi. Hôpital Sébastopol à Reims, service des soins palliatifs, quatrième étage, chambre 6, ils sont arrivés un peu après 17 heures. Sans amener avec eux l'annonce d'une nouvelle voie de recours pour tenter de stopper le processus d'arrêt de vie. « On ne sait pas encore si un recours est trouvé. On attend. Je n'en dirai pas plus. Je garde mes forces pour mon fils », a déclaré Viviane Lambert.

Depuis vendredi après-midi, l'établissement hospitalier, antenne du CHU, vit à nouveau avec la présence des journalistes et des caméras qui filment depuis l'extérieur, derrière les grilles de l'entrée. À l'intérieur, l'activité est habituelle. Seule une affichette collée sur les ascenseurs témoigne de la situation. Elle signale au public qu'à compter de vendredi 28 juin 14 heures, trois portes d'accès à l'établissement sont fermées 24h/24. Et ce pour une durée indéterminée.